



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'Hébergement et du Logement  
DRIHL**

Paris, le **14 OCT. 2021**

Madame, Monsieur,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Gouvernement a mis en place une nouvelle aide, MaPrimeRénov' pour financer les travaux de rénovation énergétique des logements.

Ce dispositif s'adresse aux syndicats de copropriétés et à tous les propriétaires occupants depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Désormais, tout propriétaire, quels que soient ses revenus, a accès à une aide de l'État pour rénover son logement.

Déployée dans le cadre du plan de relance avec un budget initial de 2 milliards d'euros pour 2021 et 2022, l'aide MaPrimeRénov' bénéficiera d'un budget exceptionnel de 2 milliards d'euros en 2022.

Les premiers mois de mise en œuvre révèlent une mobilisation l'aide MaPrimeRénov' principalement par les propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes et peu par les propriétaires occupants des catégories intermédiaires et supérieures, nouvellement éligibles à ce type d'aide. De même, la mobilisation de l'aide MaPrimeRénov' par les propriétaires bailleurs, dont l'éligibilité est récente, suit une dynamique positive mais bien inférieure à celle observée pour les propriétaires occupants.

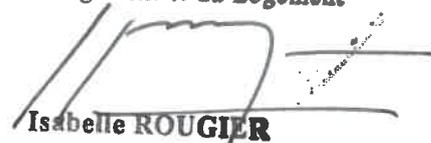
L'enjeu de la communication sur ce dispositif est donc de faire connaître son éligibilité à l'ensemble des propriétaires, mais également aux copropriétaires qui, pour la plupart, se réuniront à l'occasion de leur assemblée générale avant la fin de l'année.

Afin d'encourager les ménages à s'engager dans des travaux de rénovation énergétique pour bénéficier de cette nouvelle aide de l'État, le Préfet de la région d'Île-de-France lance une campagne de communication massive.

Je vous remercie de relayer les flyers et les affiches qui accompagnent ce courrier, auprès des particuliers, collectivités, adhérents ou partenaires.

Je vous remercie de votre mobilisation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**La Directrice Régionale et Interdépartementale  
de l'Hébergement et du Logement**



**Isabelle ROUGIER**